



2ème Tour Interclubs Régionaux Ligue du Centre Val de Loire d'Athlétisme
Samedi 20 mai 2023
Stade Camélinat, 54 rue D. Casanova , 37700 Saint Pierre des Corps



12h00 Ouverture secrétariat
12h30 Fin dépôt des engagements Marche et confirmation Jury Marche
13h00 Fin du depot des modifications des équipes (hors marche) et fin des confirmations des jurys (hors marche)

Horaires	Courses	Sauts		Lancers	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
13h00	5000m M				
13h40	3000m F				
14h00		Hauteur	Perche		
14h10	400m Haies F			Marteau	Poids
14h15		Triple-Saut	Longueur		
14h25				Javelot	Disque
14h30	400mhaies M				
14h50	400m F				
15h05	400m M				
15h20	800m F				
15h30	800m M				
15h40	200m F				
15h55	200m M				
16h10	1500m F				
16h20	1500m M				
16h30		Perche	Hauteur		
16h35	100m Haies F			Poids	Marteau
16h45	110m Haies M	Longueur	Triple-saut		
16h50				Disque	Javelot
17h00	100m F				
17h10	100m M				
17h20	3000m Steeple				
17h45	3000m F				
18h05	3000m M				
18h25	4x100m F				
18h35	4x100m M				
18h45	4x400m F				
18h55	4x400m H				
19h20	Proclamation des résultats				



Extrait du Règlement Interclubs Régionaux (2016)

Triple-Saut : Féminins et Masculins (Planches à 7m00-9m00-11m00-13m00).

Hauteur: Féminines et Masculines - Montées de barre multiples de 5cm sans limite inférieure de barre.

Perche. Féminines : Montées de barre de 20cm en 20cm jusqu'à 2m00 puis de 10cm en 10cm

Perche .Masculins : Montées de barre de 20cm en 20cm jusqu'à 2m80 puis de 10cm en 10cm

Les Cadets ne seront pas admis à participer au 3000 m steeple.

Les Cadets et Cadettes ne seront autorisés à participer qu'à une seule course de 200 m ou plus relais 4x400m compris.

En conséquence un cadet ou une cadette a la possibilité de prendre part à une épreuve de 200 m ou plus ainsi qu'au relais 4x100m, ou bien à l'épreuve du 100 m ou du 100 ou 110 m Haies et à un des relais 4x100m ou 4x400m.

Nombre de juges :

16 à 25 engagements	3 juges dont au moins 1 officiel régional
26 à 35 engagements	4 juges dont au moins 1 officiel régional
36 à 45 engagements	5 juges dont au moins 2 officiels régionaux
au-delà de 45 engagements	6 juges dont au moins 3 officiels régionaux

Pénalités : 500 pts par juge manquant - 200 pts pour niveau de qualification insuffisant.

Engagements Arhètes et Jurys via le fichier Equipe transmis par la Ligue du Centre Val d'athlétisme .

Délai maxi : jeudi 18 mai , minuit. à xavier@athle-centre.fr